# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 MONTÉE IMPOSSIBLE



N' d'épreuve FFM 588

Moto-Club MC Axette

N' d'affiliation C 34/5

Date 20/08/17

Lieu Sa moultine, Lombie d'Ibany

Organisateur technique UTECHT Benjamin

Adresse Place des poilus. 64570 Avette

E-mail muloclubacette Dyman . com

Téléphone 0622 8/18 33

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

## Article 1 | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M Astier Soul	Licence: 002454
Délégué FFM (Président du Jury)	Roche Paul	Licence : 0.16 5 8 1
Membre du Jury		Licence : 442107
Membre du Jury	GONTIER Gilbert	Licence :
Commissaire technique responsable	H. Schickel zean-Manc	Licence : 022008
Responsable du chronométrage	chronométurge pysenéen Skierskowsky Francis	Licence :
Responsable du parc coureur	Skierskowsky Francis	Licence : 0.22373

## Article 3 Catégories & Engagements

#### Prototype

A partir de 16 ans.

Les motocycles utilisés pour cette catégorie sont des motos construites à cet effet. L'utilisation du système « Nitro Oxyde Liquide » est admise.

### Féminines (minimum 5 pilotes)

A partir de 16 ans.

Les motocycles utilisés pour cette catégorie sont des motos construites à cet effet. L'utilisation du système « Nitro Oxyde Liquide » est admise.

#### 🦫 Primes d'arrivée par manche :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
To.	150 €	6 ense	60 €	11*****	20€	-16ème	20 €	21 tmc	20 €
Zittiii	125 €	- 7 kmc	50 €	12 <sup>ème</sup>	20 €	17 time	20 €	. 22 <sup>ème</sup>	20 €
3,41111	100 €	8 eme 11	40 €	DE LINE	20 €	18 <sup>tme</sup>	20 €	23tme	20 €
4.mr.	80 €	garne	30 €	14*///	20 €	19ème	20 €. ⊷	24eme	20 €
State	70 €	10 <sup>8</sup>	20 €	1500	20 €	20***	20 €	25 tile   1	20 €

Aucune indemnité financière supplémentaire, sous quelque forme que ce soit, ne pourra être sollicitée par le coureur.

# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 MONTÉE IMPOSSIAL



### Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

#### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

#### Contrôles techniques:

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

#### Article 5 Reclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... Nombre de secouristes Hôpital le plus proche Donon ste Mane

Nombre d'ambulance(s) ....2 

### Article 7 Le site de pratique

Nom du site La Mouline L'ombre d'Ibarry Adresse 64570 Arette

## Caractéristiques :

Longueur du circuit 230 M Largeur minimum de la piste .......

Nombre d'OCP\* ......1.O.... \*Officiels Commissaires de Piste



Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Date:

26/06/17

Moto Club D'Arette Hôtel de ville, place des Poilus 64570 Arette



# Visa de la FFM

19/07/2017 Date:

Numéro: 17/0751





# **MONTEE IMPOSSIBLE 2017**



# **PROGRAMME EPREUVE MONTEE IMPOSSIBLE 2017**

# Samedi 19 Août 2017:

• 16h à 19h : Contrôle technique prototype

# Dimanche 20 Août 2017:

• 7h30 à 8h00 : Contrôle technique prototype exceptionnel

1<sup>ère</sup> manche: 8h30
 2<sup>ème</sup> manche: 10h30

# **REPAS**

3<sup>ème</sup> manche : 14h00

• 4<sup>ème</sup> manche: 16h00

• 5<sup>ème</sup> manche prototype (si possible)

6<sup>ème</sup> manche prototype (si possible)

• 18h30 : Podium, remise des prix

